

Copie à la Section Ouest (2 ex.) pour son information et pour faire suite à notre prise de contact avec M. Probst.

Ba 16. Okt. 63 - 11

Berne, le 14 octobre 1963

s.C.41.759.4.(T). - GE/ro  
s.C.41.T.152.0.

ad BE.111.01. - J.

A la Division du commerce  
du Département fédéral de  
l'économie publique

B e r n e	PO	SK	SF				a/e
Notum	11/10		JK				
Visa	P.		JK				
EPD			16.10.63			11	
Dossier von Moos.							

Aide financière à la Turquie  
dans le cadre du Consortium de l'OCDE

Messieurs,

Le projet de message que vous avez eu l'obligeance de nous soumettre par lettre du 7 octobre, dans l'affaire citée en marge, n'appelle pas de remarque de notre part.

En revanche, le Service juridique a certaines observations à faire. Il les formulera séparément.

Par ailleurs, nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour vous rappeler l'affaire Hochstrasser - von Moos. Elle ne manque pas de peser sur nos relations avec la Turquie, particulièrement depuis la condamnation injustifiée de M. von Moos à 15 ans de prison et à une amende exorbitante. Une solution doit être trouvée à ce problème, parallèlement à notre participation au Consortium. Comme vous le savez, le Conseiller national K. Furtler s'occupe du cas Hochstrasser - von Moos, en sa qualité d'avocat. Nous ne serions pas surpris qu'il fasse état de cette affaire lors de la discussion du message précité aux Chambres, à la session de décembre. Aussi savons-nous vivement gré à Monsieur le Ministre Jolles d'avoir attiré récemment l'attention de l'Ambassadeur de Turquie sur l'utilité de régler le cas Hochstrasser - von Moos, vu son incidence quasi certaine sur le climat des débats parlementaires. De notre côté, nous soulignons également auprès de nos interlocuteurs turcs toute l'importance qui revient à un tel règlement. Bien que souscrivant à une participation suisse au Consortium, nous attachons un très grand prix à ce que l'affaire Hochstrasser - von Moos ne soit pas oubliée.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Micheli

Dodis

